

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00361

Numéro SIREN : 395 276 256

Nom ou dénomination : ETABLISSEMENTS TESTUD

Ce dépôt a été enregistré le 27/01/2020 sous le numéro de dépôt B2020/000927

①

BILAN ACTIF

GREFFE TRIBUNAL de COMMERCE
SAINT ETIENNE

DGFIP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : SAS TESTUD		000927 27 JAN 2020		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12		
Adresse de l'entreprise : Rue Necker		42000 SAINT ETIENNE		Durée de l'exercice précédent * 12		
Numéro SIRET * 3 9 5 2 7 6 2 5 6 0 0 0 1 7		94 B 361		Néant ☐ *		
		Exercice N, clos le, 30092019		N-1 30092018		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		
		Net 3		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	7 092	AG	7 092
		Fonds commercial (1)	AF	36 588	AI	36 588
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP		AO	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	20 228	AS	20 228
		Autres immobilisations corporelles	AT	46 225	AU	46 001
Immobilisations en cours		AV				
Avances et acomptes		AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)		Autres participations	CU	13 024	CV	13 024
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	259	BE	259	
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	114	BI	114	
TOTAL (II)		BJ	123 530	BK	73 321	
					50 208	
					52 432	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	25 004	BU	25 004
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	328 500	BY	9 495
		Autres créances (3)	BZ	23 124	CA	23 124
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	319 649	CG	319 649	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	15 067	CI	15 067	
	TOTAL (III)	CJ	711 344	CK	9 495	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	834 873	1A	82 817	
					752 056	
					693 530	
Renvois : (1) Dont droit au bail: 8 385		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		
Clause de réserve de propriété : *		Immobili-sations :		Créances :		
		Stocks :				
				26 626		

Désignation de l'entreprise SAS TESTUD			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :21 000.....)	DA	21 000	21 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 100	2 100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	120 018	111 761
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	147 392	126 257
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TO TAL (I)	DL	290 510	261 118
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TO TAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TO TAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	387 786	380 284
	Dettes fiscales et sociales	DY	73 760	52 128
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TO TAL (IV)	EC	461 546	432 412	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
TO TAL GENERAL (I à V)	EE	752 056	693 530	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	461 546	432 412
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS TESTUD										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	43 680	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS	20 228	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	12 108	KW		KX		
		Matériel de transport *			KY	27 000	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	7 117	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	66 453	LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U	13 024	8V		8W			
Autres titres immobilisés				1P	259	1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	114	1U		1V			
TOTAL IV				LQ	13 397	LR		LS			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	123 530	ØH		ØJ	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				par virement de poste à poste		3		4		4	
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	43 680	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	20 228	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	12 108	MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	27 000	MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS		MT	7 117	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	66 453	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
Autres participations		IØ		ØX		ØY	13 024	ØZ			
Autres titres immobilisés		11		2B		2C	259	2D			
Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F	114	2G			
TOTAL IV		13		NJ		NK	13 397	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	123 530	ØL		ØM	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS TESTUD										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	7 092	PF		PG		PH	7 092		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	20 228	QA		QB		QC	20 228		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	10 439	QE	1 668	QF		QG	12 108		
	Matériel de transport	QH	27 000	QI		QJ		QK	27 000		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	6 338	QM	555	QN		QO	6 893		
corporelles	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	TOTAL III	QU	64 006	QV	2 224	QW		QX	66 229		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	71 098	ØP	2 224	ØQ		ØR	73 321		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1	
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5			R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3			S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1			T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6			U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4			V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2			W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9			X1	
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL				NM				NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9				Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP				SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS TESTUD							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	25 238	6U	9 495	6V	25 238	6W	9 495
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	25 238	TY	9 495	TZ	25 238	UA	9 495
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	25 238	UB	9 495	UC	25 238	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE	9 495	UF	25 238			
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.							10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS TESTUD										Néant ☐		
CADRE A			ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières		UT	114	UV		UW	114				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	26 626				26 626				
	Autres créances clients		UX	301 873		301 873						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)		Z1									
	Personnel et comptes rattachés		UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	8 031		8 031						
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	3 828		3 828						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN									
		Divers	VP									
	Groupe et associés (2)		VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	11 265		11 265						
	Charges constatées d'avance		VS	15 067		15 067						
TOTAUX			VT	366 804	VU	340 064	VV	26 740				
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE									
			VF									
CADRE B			ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d'1 an à l'origine		VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	387 786		387 786						
Personnel et comptes rattachés			8C	12 967		12 967						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	4 012		4 012						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	6 837		6 837						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	5 645		5 645						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	44 300		44 300						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	461 546	VZ	461 546						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL		44 300				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.							

1 - LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE: 30/09/2019ont été établis le **12/12/2019**

Les informations requises dans l'annexe ne sont mentionnées que si elles ont un caractère obligatoire ou une importance significative (1).

2 - PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

3 - METHODES COMPTABLES

Les méthodes utilisées sont celles prévues par le plan comptable. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les éléments non amortissables sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.

Amortissements : le mode linéaire ou dégressif est appliqué selon la spécificité de chaque immobilisation. La dotation est calculée en fonction des conditions probables d'utilisation des biens. La durée moyenne retenue est :

Brevets.....	ans	Installations, agencements.....	3 à 10 ans
Logiciels.....	1 à 5 ans	Matériel de transport.....	3 à 5 ans
Bâtiments industriels.....	ans	Matériel de bureau.....	3 à 8 ans
Bâtiments d'habitation.....	ans	Matériel informatique.....	ans
Matériels industriels.....	3 à 10 ans		ans

Pour les matériels d'occasion il est tenu compte de la durée d'utilisation antérieure à l'achat.

Titres : la valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais d'acquisition. La valeur d'inventaire est fonction de l'actif net et des perspectives d'avenir de la société

Les stocks de matières et de marchandises sont évalués au coût d'achat, les autres stocks au coût de revient. Une provision est constatée, le cas échéant, pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

~~Chiffres d'affaires : les opérations à long terme sont comptabilisées suivant la méthode du pourcentage d'avancement de l'achèvement~~

4 - DEROGATIONS AUX METHODES COMPTABLES ET CHANGEMENTS DE METHODES

Néant.

5 - RENSEIGNEMENTS A FOURNIR PAR TOUTES LES ENTREPRISES

50 - Immobilisations, amortissements, provisions, échéances des créances et des dettes (voir tableaux ci joints).

51 - Produits à recevoir, charges à payer, charges et produits constatés d'avance (voir tableaux ci joints).

	Montant brut en Euros	Taux d'amortissement
52 - Frais d'établissement		
53 - Fonds commercial	28 203 €	
54 - Charges à répartir sur plusieurs exercices		

	Montant total en Euros	Entreprises liées et participations	Dirigeants
55 - Engagements donnés			
Crédit bail, redevances restant à payer			
Pensions et indemnités assimilées non provisionnées (2)			
Autres engagements donnés (DIF)			
56 - Engagements reçus			
.....			
57 - Dettes garanties par de sûretés réelles			
Emprunts auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Autres dettes			

6 - RENSEIGNEMENTS A FOURNIR PAR TOUTES LES SOCIETES

	Evaluation au bilan en Euros	Dernier prix du marché en Euros
60 - Différence d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant Valeurs mobilières de placement		
61 - Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale en Euros
Actions / parts composant le capital social au début de l'exercice	1 000,00	21,00 €
Actions / parts créées pendant l'exercice		
Actions/parts composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000,00	21,00 €
62 - Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux : aucune avance, aucun crédit.		
63 - Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société par intégration globale.		N/A
64 - Fiscalité de groupe : solidarité pour le paiement de l'impôt sur les sociétés.		N/A
65 - Liste des filiales et participations (aucune - tableau joint)		N/A

7 - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

La société bénéficie d'un montant de 8 072 euros au titre du crédit d'impôt compétitivité emploi comptabilisé en compte 649 000 au 30 septembre 2019. Celui-ci contribuera à l'amélioration du fonds de roulement et participera à l'autofinancement partiel des investissements.

(1) Les sigles utilisés sont : NA, non applicable, et NS, non significatif.

(2) lorsque le montant n'est pas mentionné, les engagements ont été soit comptabilisés et figurent au Tableau 2056, soit ils sont couverts par les cotisations versées à un organisme tiers. La population étant restreinte, les paramètres retenus pour le calcul des indemnités de départ à la retraite ont été : Convention collective, salaire actuel du personnel âgé de plus de 40 ans. N'ont pas été pris en compte: la croissance de la masse salariale et le taux de rendement des placements.

ETABLISSEMENTS TESTUD
Société par actions simplifiée au capital de 21 000 euros
Siège social : rue Necker, 42000 SAINT ETIENNE
395 276 256 RCS SAINT-ETIENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16 JANVIER 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2019

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'élevant à 147 392 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	147 392 euros
A titre de dividendes	120 000 euros
Soit 120 euros par action	
Le solde	27 392 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 147 410 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être



formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 120 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2016 :

50 000 euros, soit 50 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000 euros

Exercice clos le 30 septembre 2017 :

120 000 euros, soit 120 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 120 000 euros

Exercice clos le 30 septembre 2018 :

118 000 euros, soit 118 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 118 000 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 16 JANVIER 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président

Philippe TESTUD

